

(TPL historical utilization statistics are available at <http://www.dfait-maeci.gc.ca/~eicb/textile/ntpl-exe-dec-e.htm>)

As provided for in the NAFTA, the annual growth rates for the TPL volumes for Canadian goods entering the United States were eliminated at the end of 1999. No growth rates were provided for trade with Mexico.

(C) TPL transfer mechanism

In 1998, a mechanism was put in place to allow companies to transfer a portion of their TPL allocations to other companies, without penalty. The mechanism was implemented in two stages, with an implementation date of October 1, 1998 for wool apparel and January 1, 1999 for non-wool apparel. The transferable portion of the TPL allocation is 25%.

(D) TPL for "new entrants"

The method of allocating TPL is based primarily on historic utilization. However, small TPL pools have been created for wool and non-wool apparel for the use of new exporters (see <http://www.dfait-maeci.gc.ca/~eicb/notices/ser123-e.htm>).

*(iv) Issuance of certificates and permits*

(A) TPL

For the purposes of administering the NAFTA TPL provisions, DFAIT issues import and export certificates of eligibility pursuant to section 9.1 of the Export and Import Permits

(Les statistiques historiques d'utilisation des NPT peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/~eicb/textile/ntpl-exe-dec-f.htm>)

Comme le stipule l'ALENA, les taux de croissance annuels des volumes bénéficiant de NPT pour les produits canadiens entrant aux États-Unis ont cessé d'exister à la fin de l'année 1999. Aucun taux de croissance n'a été prévu pour le commerce avec le Mexique.

C) Mécanisme de transfert des NPT

En 1998, un mécanisme a été mis en place afin de permettre aux entreprises de céder une partie de leurs parts NPT à d'autres entreprises, sans encourir de pénalité. La mise en œuvre de ce mécanisme s'est faite en deux temps, soit le 1<sup>er</sup> octobre 1998 pour les vêtements en laine et le 1<sup>er</sup> janvier 1999 pour les autres vêtements. La quantité transférable de part NPT est de 25 %.

D) NPT pour les nouveaux venus

Le mode d'attribution des contingents NPT est principalement une fonction de l'utilisation antérieure. Néanmoins, des petits pools de contingents NPT ont été créés pour les vêtements en laine et les autres vêtements afin que de nouveaux exportateurs puissent eux aussi les utiliser (voir à l'adresse suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/~eicb/notices/ser123-f.htm>).

*iv) Délivrance de certificats et de licences*

A) NPT

Aux fins de l'administration des dispositions de l'ALENA sur les NPT, le MAECI délivre des certificats d'admissibilité à l'importation et à l'exportation aux termes de l'article 9.1 de la